



L'agriculture, un secteur engagé dans la transition énergétique

Les agriculteurs, au-delà de leur mission de nourrir mieux tout en garantissant notre sécurité alimentaire, sont aujourd'hui fortement engagés dans des démarches volontaires en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.

La présence renouvelée des énergéticiens, qu'ils soient producteurs, fournisseurs d'énergie ou gestionnaires de réseaux, au Salon International de l'Agriculture qui s'est tenu du 25 février au 5 mars 2023, dans le pavillon réservé aux institutionnels, confirme le rôle incontournable du secteur dans la transition énergétique.

Cette transition se traduit par des objectifs européens de neutralité carbone à l'horizon 2050, et implique la diversification et la décarbonation du mix énergétique.

La France, dans ce contexte, s'est donnée pour ambition d'atteindre 40 % de la production d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

Pour y parvenir, cela suppose, qu'on le veuille ou non, une multiplication rapide du nombre d'installations d'énergies renouvelables sur son territoire. Encore faut-il mobiliser tous les

secteurs économiques, et notamment le secteur agricole. Le territoire français étant composé à plus de 50 % de surface agricole, les projets de production d'énergies renouvelables devront dans la majorité des cas s'inscrire dans un milieu rural.

La réactivité du secteur agricole est un fait et se traduit dans les chiffres communiqués par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). La contribution de l'agriculture à la production d'énergies renouvelables en France est de 20 %, soit 3,5 % de la production nationale d'énergie, preuve que le secteur a été pionnier de la transition énergétique.

Plus précisément, 50 000 exploitations agricoles généreraient 96 % de la production française de biocarburants, 26 % du biogaz, 83 % de l'éolien, via les surfaces agricoles mises à disposition pour la construction des parcs, et 13 % du photovoltaïque. L'Ademe prévoit à l'horizon 2050 près de 280 000 exploitations agricoles également producteurs d'énergies renouvelables. Les raisons de l'attractivité du secteur sont évidentes. Qui mieux que les agriculteurs peuvent offrir autant de potentiels en termes de production d'énergies renouvelables ?

L'agriculture permet de mobiliser des surfaces importantes susceptibles d'accueillir des installations de production d'électricité et des matières premières nécessaires à la production d'électricité, de gaz ou de carburants. Outre ces

démarches contribuant au développement de ces énergies, les sols agricoles ont aussi la capacité à absorber et stocker du carbone grâce aux techniques de conservation des sols, mais également grâce aux puits naturels, dont les prairies, aux côtés du secteur forestier. Le secteur agricole contribue aux émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 20 %, mais ces émissions



TIMOTHÉE DUFOUR
Avocat

© BF

“

Si l'essor des énergies renouvelables est une nécessité, le maintien de la vocation agricole des terres est une priorité absolue.

”

baissent depuis les années 1990 et les agriculteurs sont force de proposition pour accélérer la tendance.

Les agriculteurs sont les « soldats du climat », avait justement répété l'ancien ministre de l'agriculture et de l'alimentation, Julien Denormandie, car en chérissant leurs champs, ils peuvent optimiser le stockage du carbone dans les sols et accélérer la baisse des gaz à effet de serre.

Un défi supplémentaire

La transition énergétique constitue cependant un défi supplémentaire pour le secteur agricole déjà confronté à des objectifs concurrents mais pas nécessairement contradictoires.

Les pouvoirs publics l'avaient souligné en 2020, lors de la définition de la Stratégie nationale bas-carbone, en soulignant que « le secteur est soumis à des enjeux multiples : nourrir les populations, fournir de l'énergie et des matériaux, assurer la pérennité des paysages et de la biodiversité [...] tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre [...] ».

Des conflits d'usages peuvent en apparence en résulter. « L'essor des énergies renouvelables, d'une part, et le maintien de la vocation agricole des terres, d'autre part, pourraient paraître inconciliables », s'étaient inquiétés des parlementaires au sujet de l'agrivoltaïsme révélant les ambitions parfois conflictuelles du secteur. Un mode de production, consacré dans le projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables récemment adopté par les deux assemblées, qui consiste à coupler une production photovoltaïque secondaire à une production agricole principale.

Si l'essor des énergies renouvelables est une nécessité, le maintien de la vocation agricole des terres est une priorité absolue. La fonction de l'agriculture doit demeurer celle de produire notre alimentation.

Autrement dit, les cultures alimentaires doivent toujours primer sur les cultures strictement énergétiques et lorsqu'une même production peut avoir les deux usages, sa vocation alimentaire doit primer sur sa valorisation énergétique.

Les agriculteurs sont ainsi pleinement conscients des enjeux de la transition énergétique et des perspectives ouvertes pour leur secteur, tout en sachant que leur premier rôle demeure celui d'assurer notre souveraineté alimentaire. ►

Timothée Dufour

Énergies renouvelables : des emplois en perspective



Les cultures alimentaires doivent toujours primer sur les cultures strictement énergétiques.

L'industrie européenne des énergies renouvelables se met en ordre de marche pour aider l'UE à atteindre ses objectifs en matière d'énergie propre et parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050.

Des associations professionnelles dans le domaine des énergies renouvelables et des représentants des installateurs de technologies propres ont mis en place un « partenariat de compétences » dans le cadre du Pacte européen de compétences.

Il s'agit ici de former les employés du secteur aux compétences nécessaires à la production et à la gestion des technologies liées aux énergies renouvelables. D'après un communiqué de la Commission européenne, en 2020, environ 1,3 millions de personnes occupaient un emploi dans le secteur des énergies renouvelables dans l'UE. Ce nombre devrait augmenter suite au déploiement accéléré de solutions énergétiques propres en Europe. La réalisation des objectifs « REPowerEU » nécessitera la création de plus de 3,5 millions d'emplois d'ici à 2030. Par exemple, les besoins dans les secteurs du biométhane et des pompes à chaleur sont estimés par l'industrie à plus d'un million de travailleurs d'ici à 2030.

Dans le secteur de l'énergie solaire photovoltaïque, l'industrie estime ses besoins à un million de travailleurs d'ici à 2030.

Isabelle Delourme